

Informations sur la durée de mise en réserve Réserves écologiques projetées

Réserve écologique projetée	Prise d'effet de la protection provisoire *	Durée initiale de la protection provisoire *	Prolongation	Fin prévue de la protection provisoire
Grande-Rivière, de la	19 décembre 2002	4 ans	2 ans ¹ 4 ans ²	19 décembre 2008 19 décembre 2012
Matamec (partie Nord), de la	19 décembre 2002	4 ans	2 ans ¹ 4 ans ²	19 décembre 2008 19 décembre 2012
Mont-Gosford, du	15 avril 2009	4 ans	-	15 avril 2013
Paul-Provencher	19 décembre 2002	4 ans	2 ans ¹ 4 ans ²	19 décembre 2008 19 décembre 2012
Ruisseau-Clinchamp, du	19 décembre 2002	4 ans	2 ans ¹ 4 ans ²	19 décembre 2008 19 décembre 2012

* Sous la Loi sur la protection du patrimoine naturel

¹ Arrêté ministériel du 23 novembre 2006 du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs publié le 6 décembre 2006 à la *Gazette officielle du Québec*

² Arrêté ministériel du 5 novembre 2008 de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs publié le 26 novembre 2008 à la *Gazette officielle du Québec*